

## Pratiques professionnelles

# 🔗 De l'utilisation des incidents critiques dans le cadre d'une intervention à l'éthique auprès d'étudiants en IFSI 1/2

**Charlaine DURAND Novembre 2009**

**Descriptif :** À l'instar de ce que préconise une équipe canadienne sur l'utilisation programmée des incidents critiques comme outil pédagogique dans le cadre à la formation au management, il est possible d'utiliser ceux qui se présentent au moment où ils se présentent... À condition toutefois que le thème du cours initialement prévu s'y prête...

### Reprendre un incident critique...

Il est 13h30. Les derniers étudiants pressent le pas pour aller s'asseoir me voyant les attendre le micro à la main. Cette nouvelle promotion ne me connaît qu'à travers une présentation sommaire des membres de l'équipe pédagogique faite le jour de la rentrée. Cela fait 15 jours qu'ils viennent maintenant quotidiennement en cours et c'est mon premier cours avec eux.

Mais là où le bât blesse c'est leur attitude à ignorer une personne qui leur a été présentée comme l'une de leurs formateurs et qui les salue dans le couloir. Ce jour-là, alors que mon bonjour ne m'était pas rendu, j'en avais déduit à haute voix que cette promotion était bizarrement constituée de personnes sourdes... la reprise avec humour de cette attitude incivile n'avait manifestement pas interpellé les étudiants impolis qui continuaient de m'ignorer exceptés un ou deux d'entre eux qui s'étaient repris et arrêtés pour me rendre le salut. Cet incident critique me fit alors leur dire à la cantonade « *Cette attitude est anormale et fera l'objet d'une reprise à l'occasion d'un de mes cours* ». Certains me regardèrent un bref moment puis continuèrent leur discussion visiblement plus intéressante.

Selon le dictionnaire Robert, le mot incident traduit entre autres sens, une situation en soi anodine mais qui peut dégénérer rapidement (par exemple un incident diplomatique). Le mot critique contient par ailleurs la racine « crise », qualifiant la situation d'incertaine pouvant comporter sa part de danger. Il évoque la possibilité de dérapage, qu'elle soit immédiate ou plus tardive. Il est des situations qui ne souffrent pas l'indifférence si l'on veut participer à la socialisation professionnelle des candidats au métier infirmier. Et le fait de ne pas saluer un formateur dans les murs de de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) est de celles-là. L'IFSI est considéré comme un lieu professionnel et le comportement de l'étudiant doit être conforme aux attentes professionnelles comme s'il était en stage dans un lieu de soins... [1]

Le cours que je m'appête à faire ce jour là a pour objectif de théoriser les liens qui existent entre les valeurs et les lois, les principes, les règles... J'avais décidé d'utiliser l'incident critique du salut non rendu afin de dissenter sur la place de la civilité dans toute

société et particulièrement dans la nôtre, de sa place dans la relation au malade et à sa famille, à l'équipe ; le renvoyer aux règles professionnelles et enfin aux valeurs qui sous-tendent notre profession et qui en aucun cas ne permettent d'ignorer autrui.

Il est 13h31, la porte se ferme. Les étudiants sont installés, attentifs. Je commence mon cours par un rituel « *Bonjour à toutes et à tous* ». *le salut m'est collégialement rendu.* « *Ah ça fait du bien cette civilité, n'est-ce pas ? Ce qui me rassure c'est qu'il ne semble pas y avoir de sourd dans cette promotion...* ».

La porte s'ouvre, deux étudiants passent la tête dans l'encoignure de la porte... Je regarde ostensiblement l'horloge qui surplombe l'estrade pour signifier l'heure aux derniers arrivants (13h32) et les invite à nous rejoindre « *Entrez discrètement, le cours n'a pas encore commencé* ». Ils s'exécutent. Le règlement intérieur stipule que l'intervenant peut refuser l'entrée aux élèves dès que le cours a commencé.

Je reprends ma démonstration là où je l'avais laissé « *Bien, nous disions que personne n'était sourd dans la promotion... vous entendez donc tous lorsque je vous dis bonjour en vous croisant dans les couloirs... on peut le supposer non ?* » ; un murmure traverse la salle comme une vague...

La porte s'ouvre à nouveau. Trois étudiants apparaissent et entrent pour aller s'asseoir sans attendre mon autorisation. Je les arrête dans leur élan « *Où allez-vous ?* » « *Ben... s'asseoir pour le cours...* » me répond l'un d'eux avec une naïveté déconcertante. Je rappelle le règlement intérieur : « *Il me semble que vous avez lu ensemble le règlement intérieur de l'IFSI. Si vous étiez absent ce jour-là, je vous invite à le faire rapidement. Je vous rappelle que vous ne pouvez entrer dans un cours lorsque vous êtes en retard qu'avec l'accord express de l'intervenant ; que celui-ci soit une personne extérieure à l'équipe ou un formateur : le principe est le même.* ». Ils demandent l'autorisation d'entrer qui leur est accordée ponctuée d'un « *Le cours allait tout juste commencer, vous êtes acceptés* ».

Et regardant par la fenêtre, je vois courir encore d'autres étudiants de cette promotion en retard eux aussi. J'informe la promotion « *Visiblement il y a encore quelques étudiants retardataires... on va avoir la tolérance de les attendre puisque le cours n'a pas vraiment commencé...* » il entrent, je hoche la tête en guise d'accord ponctué d'un « *Nous vous attendions... y en a-t-il d'autres ?* ». Les étudiants répondent qu'il l'ignorent. Je reprends ma leçon sur l'autorisation d'entrer en cours en retard et ils s'exécutent à leur tour sur la demande de dérogation.

Il est 13h35, je note au tableau le mot « Bonjour ». Je continue malgré cet incident critique itératif sur les retards de certains élèves à ce cours, à vouloir ne traiter que celui sur la salutation. Voulant utiliser ce cours pour pointer les règles de bienséances attendues à l'IFSI dans le cadre d'une pédagogie institutionnelle, j'avais alors à cœur d'exclure le moins possible d'étudiants de ce cours d'où cette tolérance.

Je reprends « *Qu'est ce qu'un bonjour ?* » sans attendre de réponse de la part des étudiants, je continue : « *...dire bonjour est une civilité, une façon de dire à l'autre « je vous ai vu » mais aussi une façon de lui témoigner du respect même de loin : « je vous salue parce que j'ai remarqué votre présence ... » C'est aussi et surtout une marque de respect à l'autre : « Bonjour » dans notre société n'attend pas de connaître l'autre pour le saluer. Vous allez chez votre médecin, vous entrez dans la salle d'attente, vous saluez les personnes présentes, vous rencontrez votre médecin, vous le saluez, vous allez acheter votre pain, vous saluez la boulangère... Vous demandez votre chemin à quelqu'un, vous commencez par lui dire bonjour...* ». Je sens grandir une gêne chez certains étudiants qui ne relèvent plus le nez de leur feuille lors des pauses de mon discours...

Certains commencent à mesurer la portée de leur attitude à l'IFSI. Je renvoie cette civilité aux règles de comportement professionnel : *« Puisque c'est une marque de respect à l'autre, vous imaginez une professionnelle pour qui la relation à l'autre est la base de ses activités de soins et qui prétend travailler dans le respect de l'autre, qui fonde donc sa relation à l'autre dans la confiance, entrer dans une chambre sans dire bonjour ? Rencontrer une famille sans les saluer ? Prendre votre service... »*.

À nouveau la porte s'ouvre... il est 13h40... Trois étudiants plus en retard que les autres veulent entrer. Ils passent la porte le dos courbé comme pour tenter d'être discrets et commencent à entrer dans la salle. Le cours à commencé cette fois-ci, je ne peux déroger plus longtemps à la règle édictée par le règlement intérieur. Je m'oppose *« Désolée, le cours a maintenant vraiment commencé, je suis obligée de vous en refuser l'accès »*. Quelques-uns tentent de se justifier, ce que j'écourte par *« Merci de respecter la décision, vous venez de déranger le cours, ne rallongez pas ce dérangement »*. Ils ressortent. Je sens l'assistance partagée... Certains approuvent pendant que d'autres critiquent la décision que je viens de prendre. A quel moment ou sur quels critères décide-t-on que l'entrée n'est plus possible... ? Le règlement c'est aussi le règlement... oui mais on n'était plus à quelques minutes près... Pourquoi accepter les premiers et pas eux... ?

*« L'incident critique est un de ces moments cruciaux dans l'histoire d'une classe, qui met en danger non seulement la face ou l'honneur des partenaires de la relation pédagogique, mais aussi la parole éducative elle-même. En effet, dans des situations extrêmes, il peut arriver que la visée éducative soit mise en échec par une tension non résolue ou une crise communicationnelle rendant l'intercompréhension impossible. Dans ce domaine, la compétence professionnelle de l'enseignant n'est pas uniquement la somme des connaissances acquises ou des expériences vécues, mais aussi sa capacité à réagir face à l'attitude de tel ou tel élève, selon la compréhension plus ou moins intuitive qu'il a de l'incident. » [2]*

### **... et l'intégrer au pied levé dans son cours.**

J'entends des phrases parcourir ci et là l'assemblée. Je ne peux l'ignorer dans un cours sur les valeurs, il va falloir expliciter la logique que j'ai suivie dans de ce qui vient de se passer. Je décide alors de me servir de ce nouvel incident critique pour illustrer les propos de mon cours ; ce qui à la fois apportera une illustration vivante d'un cours très théorique et permettra du même coup d'éclairer les logiques, les tensions, les paradoxes et les dilemmes que la présence de plusieurs valeurs ne manque pas d'amener en situation de décision. Ils vivront de ce fait, émotionnellement ce cours destiné à les initier à la réflexion éthique dans l'activité de soins.

Je reprends *« Je ne voulais traiter que le Bonjour, je dois maintenant rajouter la ponctualité... il est 13h41, le cours commence normalement à 13h30... j'ai du repousser son début jusqu'à 13h35 parce que je me suis montrée tolérante pour les premiers étudiants retardataires, ce qui ne respectait pas le règlement à la lettre mais je considère ce cours important pour votre formation. Il faut bien poser une limite et respecter à un moment donné le règlement intérieur. Et puis, parce que j'ai été tolérante, la décision de respecter le règlement devient maintenant injuste pour certains ? Je ne voulais traiter que de la salutation... mais je suis obligée maintenant d'intégrer le retard en cours, suite à la décision que j'ai prise et qui divise le groupe... »*.

Je continue ma démonstration sur le Bonjour comme étant un prélude à la rencontre de l'autre, une marque de respect qui va bien au delà du *« Dis bonjour à la dame »* seriné

pendant notre enfance parce qu'en continuité à l'éducation civique qui garantirait d'une forme d'insertion sociale de premier contact et, qui enfin, est une norme dans le comportement professionnel infirmier. [3]

J'aborde à ce moment là légèrement le retard non sans préciser que cela fait partie de l'éducation de base tout comme le Bonjour et que ce n'était pas dans une formation professionnelle que cette dernière s'enseignait mais qu'elle était considérée comme un pré requis. J'annonce mon intention alors d'utiliser cet incident critique sur le retard (parce que la ponctualité est une règle professionnelle considérée comme importante pour notre profession) afin d'illustrer la théorie.

Je référence la règle de la ponctualité en cours dans le règlement intérieur et renvoie aux principes qu'elle sous-tend :

- le respect de l'organisation.
- Pour ceux qui ont pris la peine d'arriver à l'heure et voient ainsi l'organisation modifiée par ceux qui n'entrent pas dans la règle, est-ce normal ?
- Le respect de l'intervenant quel qu'il soit : peut-on déranger le cours de quelqu'un qui travaille, pour son propre avantage ?
- mais aussi des collègues de promotion : entrer en cours malgré le retard renvoie sur l'intérêt individuel et l'intérêt collectif : le droit individuel peut-il primer sur l'intérêt collectif ?

J'introduisais là le rôle du choix des valeurs par une société, une nation, une communauté : **la valeur est un objet intellectuel organisateur de l'action de l'homme en société.**

D'une règle énoncée dans le règlement intérieur par cet IFSI, je décentre le sujet et généralise pour rejoindre mon cours... Les valeurs sont organisatrices d'une logique visant le comportement en société, réglant dans une ligne idéale le rapport de ses membres les uns aux autres. Je parle de la morale... Certaines valeurs sont utilisées ainsi en devise nationale. Je reprends l'historique des devises de la France qui ont évolué au cours de l'histoire à la faveur des changements de République et correspondaient alors à l'intérêt du pays (avant, entre ou après une guerre...). Mais aussi l'implication de celles-ci dans les choix politiques d'alors. La violence toujours possible des valeurs

Puis j'aborde les dangers de l'utilisation radicalisée des valeurs avec l'illustration par des faits historiques (par exemple : Travail Famille Patrie. Travail = La honte de nos arrières grands parents d'être au chômage ; Famille = le statut des "filles mères" et de leur enfant nés hors mariage, adultérins nommés alors "bâtard", la notion de "l'enfant légitime" n'a disparu des textes de loi que depuis 2004 en France ; Patrie = la condamnation à mort des déserteurs et la déconsidération sociale des réformés du service militaire obligatoire ; et lorsque deux valeurs se renforcent comme la Famille et la Patrie, on peut aller jusqu'à l'humiliation en public par une mise à nu sur la place publique avec rasage des cheveux des femmes qui « couchaient avec l'ennemi » en temps de guerre... d'autres exemples sont ainsi donnés). La violence peut aussi être commise au nom d'une ou plusieurs valeurs.

Je termine cette première partie par la devise actuelle de la France « Liberté, Egalité, Fraternité » et explique qu'un principe peut relever de plusieurs valeurs. Ainsi le principe de la non discrimination [4] implique de considérer tous les individus comme égaux quant à leur place dans notre société (FRATERNITE) quelles que soit leur appartenance, leurs croyances, leur religions... ils doivent être traités de la même façon que les autres que je jugeais « plus semblables à moi-même » (EGALITE) sans que leur soit demandé en contre partie l'abandon de ce qui les différencie de moi (LIBERTE). Ce principe de non discrimination est donc posée par des règles comme la laïcité, la parité, la neutralité...

Une fois la démonstration de la force prescriptive dans les comportements d'une société donnée mais aussi du danger de la radicalisation des valeurs dans ces comportements, je reprends l'incident du retard pour discuter des implications des choix qui se posaient à moi... du point de vue réglementaire et humain (suivant que ce dernier soit l'étudiant arrivé à l'heure, celui arrivé en retard, ou l'intervenant...).

Je discute donc : « *j'aurais donc pu ou du ? refuser l'accès au cours à tous les étudiants qui sont arrivés après la première fermeture de la porte. Ça aurait au moins eu l'avantage d'avoir été égalitaire pour tous les retardataires. Au moins, j'aurais fait passer le message auprès de vous « Avec madame Durand, c'est "règlement, règlement", elle ne discute pas* ».

## **Invalidation de la valeur et anomie**

*« Mais vous pouviez en allant plus avant dans la réflexion vous demander si le professionnel de santé doit toujours appliquer à la lettre le règlement ? Quelle que soit la raison du retard qui quelques fois ne relève pas de votre volonté... ? Et quelle place est faite à la tolérance dans le monde du soins ? Cela est pour les retardataires... »*

*Devant la valeur EGALITE (pour tout le monde pareil) se pose le principe de l'Équité (tout le monde doit-il être traité pareillement face à cette règle ?). La valeur Egalité peut ainsi être pondérée par le principe de l'équité fortement présent dans notre milieu professionnel : on pourrait ici à ce stade de l'explication, se demander si le critère retenu est « les plus en retard ou les moins en retard ? » (je pose la question sans y apporter à ce moment là de réponse.)*

*« Et pour ceux qui ont subi cet incident critique, n'est-ce pas une injustice que d'accepter certains qui ne respectent pas la règle ? (Reprise de la valeur EGALITE) Ils ont pris toutes les précautions pour arriver à l'heure et leurs efforts sont ainsi dévalorisés en quelque sorte puisque ceux qui arrivent en retard ont les mêmes droits... (selon le principe d'équité ?)*

*Cela peut aller plus loin : la règle est-elle valide puisqu'on ne la respecte pas ? Accepter les dérogations à une règle remet toujours en cause la validité de celle-ci si cette dérogation n'est pas justifiée et acceptable. (Bon, si j'ai une bonne raison, je peux arriver en retard... ?). Et si la règle n'est pas valide, la valeur qui sous-tend cette règle devient à son tour invalide... je vais donc juger la situation au travers de mes propres valeurs : je formule là un jugement de valeur. Mais mes valeurs peuvent être différentes de celles de mon voisin... qui, réalisant lui aussi un jugement selon ses propres valeurs, estimera alors que j'ai peut-être tort.*

*Pour bien comprendre le problème ainsi posé, il nous faut identifier la valeur qui sous-tend cette règle qu'est la ponctualité posée dans le règlement intérieur... D'après vous, si ce n'est pas l'EGALITE, dans le sens « tout le monde a droit de suivre le cours ? » ... »*

*Un étudiant cite « L'exactitude est la politesse des Rois ! » ... ses voisins le regardent, dubitatifs... je l'encourage à développer sa pensée « Précisez ce que vous voulez dire par cette citation... ». L'étudiant reprend « Et bien la ponctualité est une forme de respect.. ça veut dire que le Roi en arrivant à l'heure montre qu'il respecte ses sujets... ».*

*« Le Respect ! » Je reprends cette valeur sommairement nommée... « Le respect des autres... Arriver à l'heure serait alors respecter l'organisation mise en place pour vous, Respecter les autres en arrivant ensemble ou au moins à l'heure pour permettre de*



*commencer le cours à l'heure... ce qui fait qu'en permettant le début à l'heure, respecter ainsi le temps que l'intervenant a pour son cours (formateur IFSI ou extérieur) ... Car commencer plus tard, finir plus tôt c'est changer les paramètres qu'il s'était donnés en construisant son cours pour finir à l'heure... vous lui ajoutez des contraintes supplémentaires... Et si l'on cumule tous ces petits moments à gérer l'arrivée des retardataires, qui en plus du retard prennent le temps de discuter de la règle... le stress risque d'augmenter de part et d'autre et l'ambiance du cours risque de se dégrader... vous voyez jusqu'où peut aller la dérive... » .*

Je renchérisse « *Je ne sais pas si je vais terminer mon cours à l'heure de ce fait... »*. les étudiants me regardent fébrilement... cherchant le trait d'humour... je laisse cours au doute. « *On pense au début que c'est l'étudiant en retard à qui l'on a refusé d'intégrer le cours qui est lésé... en fait, on oublie que ceux arrivés à l'heure sont obligés de subir l'incident critique, autant qu'on oublie la perte du temps de cours, et par l'intervenant et par les étudiants à l'heure, pour gérer les retardataires... parce que ces derniers en ne respectent pas la règle, ne respectent pas in fine les autres... On voit bien ici que cette règle basée sur la Valeur « Respect des autres » a un rôle organisateur. Elle oblige tout le monde, y compris l'intervenant ».*

### **Introduction de la notion d'éthique**

Je reprends la suite du cours... les valeurs dans le monde du soin, les valeurs médicales, les valeurs soignantes et leurs différences déterminées par l'orientation des priorités d'action et donc de décisions.

« *L'infirmier est le défenseur du malade. Ce n'est pas moi qui le décide mais sa déontologie : « l'infirmière agit en toutes circonstances dans l'intérêt du malade ».* [5] *Lorsqu'il y a plusieurs logiques en présence (le médecin, la maladie, la famille, le soignant, le malade...) il se peut que naisse un dilemme quant aux décisions à prendre...*

*Respecter un principe , une règle ne posent pas de problème tant qu'il n'y a pas « d'humain au milieu »... C'est cette dimension de l'humain qui complique les choses et les choix, les décisions à prendre. Chaque décision doit se faire avec le soucis de l'autre.*

*Respecter une valeur est simple tant que nous nous trouvons **dans l'Éthique de conviction**. Les sentiments que cette valeur appelle aident à la valider (du moins le pense-t-on quand on dit « Suis ce que te dicte ton cœur »). Mais nous avons vu la possibilité de dérives car les sentiments mènent aussi aux excès ( Rappel des violences dans l'histoire de France au nom des valeurs nationales) On justifie, on argumente, mais on ne regarde que le passé et le présent... moins l'avenir... les sentiments sont mauvais juges dans une projection de ses actes dans le futur. Les notions du « juste » ou du « bien » pour assumer la responsabilité d'une décision pour l'autre deviennent insuffisantes... Les commandants nazis étaient persuadés d'agir pour le bien.*

*Parce que les conséquences de nos décisions et de nos actions sont subies par des tiers, prendre une décision concernant sa propre vie est une chose, avoir à prendre une décision ayant un impact dans la vie d'autrui en est une autre ».*

J'introduis là le dilemme, le conflit de valeurs et pose la base de la réflexion éthique. « *Il nous faut passer d'une éthique de conviction à **une éthique de responsabilité** [6] si l'on veut intégrer la dimension humaine d'une décision. Faire la part des choses entre ce que je suis sensé(e) faire (les contraintes législatives, les prescriptions qui me sont faites, les ordres que l'on me donne, les valeurs que je porte en moi et que je veux servir) et l'intérêt particulier de la personne que l'on soigne (ses choix de traitements ou non, son acceptation des conséquences dans sa vie de tous les jours, son désir de vie ou de mort...).*

*La notion de responsabilité est incontournable dans un milieu où la technicité a vite fait de prendre le pas dans les décisions. **Dois-je faire parce que je peux ? L'obligation de moyens est-elle une obligation qui serait prioritaire sur l'obligation de respecter la volonté, les choix, les droits de l'autre sur qui on intervient ? Puis-je opposer mon devoir aux droits irréfragables des personnes ?** »*

Je reprends les différentes notions de la responsabilité pour montrer comment le législateur a prévu leurs différenciations mais aussi les indemnisations des victimes et les sanctions pour les auteurs d'infractions (même par imprudence).

J'introduis la déontologie : une morale professionnelle légiférée au pénal, orientée à toute force sur le bénéfice du malade. Où la logique professionnelle voudrait que les jugements portés sur les situations ne soit pas des jugements de valeurs...

### **L'Éthique : de la responsabilité législative individuelle à la responsabilité Morale collective**

En plus des responsabilités civile, pénale et administrative (ou contractuelle), j'appelle la nécessité d'une responsabilité morale. J'aborde l'anomie parce qu'à force d'avoir trop de valeurs (chacun les siennes) il finit par ne plus y avoir aucune valeur. Il faut donc déterminer une communauté de valeurs professionnelle à laquelle chaque professionnel doit se référer. Les décisions à prendre engagent la vie d'autres personnes, il est donc indispensable de tenir compte des désirs et des choix de la personne que l'on sert.

J'interpelle sur **la notion de pouvoir** après celle du devoir (dois-je faire parce que je peux ?). « Il n'est pas en notre pouvoir de prendre les décisions sur la vie de l'autre à la place de l'autre... Toute décision a pourtant des conséquences sur la personne prise en charge... même les plus petites comme choisir la robe du jour à la place de la personne à qui je fais la toilette... »

### **Le jeu d'un système de valeurs dans la prise de décision**

Je reviens à nouveau sur l'incident critique... « *Respect des autres... une décision à prendre... cette décision qui paraît simple de laisser ou non entrer les retardataires n'est finalement pas si simple... parce qu'elle fait appel à des valeurs, les vôtres, les miennes en tant qu'individu et celles de la profession infirmière que j'ai intégré.*

*Cette décision n'a pas été simple à prendre*

*- d'une part parce qu'elle se fait dans l'urgence (je dois régler au plus vite le problème pour garder mon temps de cours) et le problème de la médecine est bien souvent de traiter l'urgence ...*

*- d'autre part parce qu'elle prend en compte plusieurs logiques que je vous ai exposé tout au long de ce cours : celle du règlement (la loi, c'est la loi), le respect des personnes en présences qui sont arrivées à l'heure, l'intérêt pédagogique de ce cours, la prise en compte des cas de force majeure qui expliquerait le retard, le message que je donne en acceptant systématiquement les retard (la règle n'est pas valide) ou en les refusant systématiquement (où est l'humanité, la prise en compte de l'autre enseignée par ailleurs dans les soins infirmiers, dans ce refus sans discussion ?).*

*Dans les situations de soins, le professionnel est souvent confronté à plusieurs logiques : les dispositions prévues par la loi, les volontés du malade, de sa famille, les missions du service pour lequel il travaille, les moyens disponibles, le rapport « bénéfices/risques » pour la personne des solutions envisageables...*

*En acceptant les premiers retardataires puis en refusant les derniers, j'ai introduit une nouvelle variable : le critère d'inclusion ou d'exclusion. Ce qui a eu pour effets un vécu soit d'injustice pour certains (pourquoi pas les premiers alors ?) soit de soulagement pour d'autres (ah enfin ! on sévit !). Certains se demandent encore quel critère j'ai pu prendre pour décider de ne pas laisser entrer les derniers ? Le critère retenu fut celui présent dans le règlement : le fait que le cours soit commencé ou non... ce qui a fait que j'ai attendu certains d'entres vous pour ne pas commencer le cours et leur permettre d'entrer. Mais il a bien fallu que le cours commence.*

*Ce dilemme m'appartient-il ? Est-il de mon fait... même si l'on me rend responsable de la décision que j'ai du finalement prendre ? »*

*« Qu'est-ce qui m'aurais permis d'éviter le dilemme, d'après vous, après tout ce que je viens de dire ? » ... Murmures dans la salle sans qu'aucune réponse ne soit proposée...*

*Visiblement, mon discours sur le dilemme éthique a été compris si j'en juge par la difficulté qu'ils ont à donner une réponse. Je reprends la parole : « Soit ne pas arriver en retard, soit ne pas se présenter en cours après l'heure. Vous comprenez maintenant l'importance des règlements intérieurs et que s'y conformer est moins une entrave à votre liberté que de respecter les conditions du bien vivre ensemble qui se base sur le respect de l'autre. C'est ainsi que l'on réussit à travailler en équipe, en faisant en sorte que son propre comportement respecte chaque membre. ».*

## Notes

[1] Cf Morandini (F) 2004. La pédagogie institutionnelle utilise la vie à l'IFSI comme un outil de socialisation professionnelle. Ainsi le comportement de l'étudiant sera inmanquablement replacé dans les attendus du comportement professionnel. Un retard, un manque de respect, une tricherie, une tenue vestimentaire inadaptée... ne passeront pas inaperçus et peuvent exposer l'étudiant, sinon à une sanction disciplinaire, au moins à des rappels à l'ordre par les formateurs..

[2] FOREO « Improviser face à un incident critique » p1

[3] Article R4312-2 "L'infirmier, l'infirmière exerce sa profession dans le respect de la vie et de la personne humaine. Il respecte la dignité et l'intimité du patient et de la famille"

[4] Principe de non discrimination posé par la Loi no 90-602 du 12 juillet 1990 relative à la protection des personnes contre les discriminations. Exemple : Site Handicap.gouv « Le principe de non-discrimination ; La non-discrimination pourrait être entendue comme une politique visant l'intégration dans le droit commun, dans le tissu social ordinaire, et la reconnaissance d'une pleine citoyenneté à chaque personne handicapée. »

[5] CSP Art R4312-26 "L'infirmier, l'infirmière agit en toute circonstance dans l'intérêt du patient

[6] Weber (M) " Le savant et le politique" 2002

## BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est à la fin de la seconde partie de l'article.